

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2015

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Acquisition de mobiliers pour la bibliothèque municipale - demande de subvention

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

La bibliothèque municipale est installée dans ses locaux actuels depuis 1985. Elle accueille un large public et notamment l'ensemble des classes élémentaires et maternelles, dans le cadre d'un projet de lecture publique favorisant l'accès à la lecture et à l'action culturelle dès le plus jeune âge.

Elle enregistre en moyenne, plus de 100 000 passages annuels et compte près de 4 000 inscrits.

Après trente années d'existence, et malgré un entretien régulier, le bâtiment a besoin d'être rénové globalement et son mobilier renouvelé.

Parallèlement, une réflexion sur l'évolution des usages d'un tel équipement par le public et des médias mis à disposition a été engagée, et se poursuivra au cours de cette année pour aboutir à un programme global et pluri-annuel.

Une première tranche de rénovation peut être engagée dès cette année. Elle va consister en un réaménagement de l'accueil actuellement très encombré. Une nouvelle organisation permettra d'accueillir le public dans de meilleures conditions en renforçant la fluidité des circulations et améliorera les conditions de travail des personnels. Le projet prévoit également un meuble de consultation pour le catalogue. L'information municipale ainsi que les dernières acquisitions de la bibliothèque pourront être mises en valeur.

Dans la réserve du niveau le plus bas, il convient d'acquérir des rayonnages mobiles dits « compactus » (grande capacité de stockage sur un minimum de place) afin de réunir de manière cohérente et organisée, d'une part les collections reçues par don ou legs toujours en carton ou éparpillées sur les étagères et de les conserver dans des conditions optimales de température, hygrométrie et poussière. D'autre part, ces rayonnages permettront de stocker les ouvrages du fonds courant de la bibliothèque qui devront intégrer la réserve lors de la rénovation des espaces.

Le montant des dépenses de mobiliers d'accueil et de réserve s'élève à 19 000 € TTC (15 890 € HT) et est inscrit au budget 2015. Il est ici proposé de déposer une demande de subvention notamment auprès de l'Etat, qui dispose de financements spécifiques.